

commercial très animé avec l'est et les peuples germaniques qui préfèrent les deniers mais aussi comme résultat des contributions à payer et du reflux des métaux en caractère des butins de guerre²¹.

L'analyse du contenu des trésors menée par S. Bolin²² prouve que dans la période après la réforme de Néron les deniers qui affluaient sur les terrains germaniques sont aussi bien de type ancien, surtout les deniers de Caligula et de Claude, comme ceux frappés selon les standards nouveaux. En même temps la part des aurei césariens augmenta sensiblement et quoique avant le II s. ils apparaissent rarement dans les trésors germaniques, après cette date on remarque un changement très net; les données sur les trouvailles en Inde apportent les conclusions pareilles. La thésaurisation des métaux, d'argent en particulier, a donc atteint l'étendue remarquable. Comme cela résulte de la structure des trésors pompéiens, on économisait des sommes importantes en deniers. Par contre l'accumulation de l'or atteignit les dimensions plus grandes dans la période de Bas-Empire²³. La pratique de l'accumulation d'argent a pris une certaine intensité en résultat de la stabilisation des relations de monnaies comme suite de la réforme d'Auguste. En voyant les conséquences économiques de ce phénomène le pouvoir tentait de réagir contre lui, mais ces contre-actions furent limitées surtout aux quelques règlements ayant pour but la réintroduction au marché les réserves cachées par des mesures administratives, ou bien aux confiscations des biens des citoyens parmi les plus riches²⁴. P. ex. déjà sous Auguste l'État ordonna aux banquiers de placer les 2/3 de leur biens dans les propriétés foncières, mais au temps de Trajan cette participation n'égalait que 1/3. A son tour sous Marc Aurèle on l'a baissé à 1/4 des biens, ce qui pourrait témoigner à un certain degré de l'échec des semblables essais. Une autre promulgation limitait les quantités de l'argent liquide retenues à la somme de 60000 sesterces²⁵. Cependant l'application des moyens plus efficaces et plus résolus pour restreindre la thésaurisation rencontrait une résistance considérable de la société.

La réforme de Néron a vraisemblablement modifié les divergences entre les parités officielles des métaux précieux — résultantes du système monétaire d'Auguste — et aussi les prix du marché, en ajustant la métrologie des unités particulières à la proportion des valeurs entre l'or et l'argent. Ainsi donc

²¹ Voir S. Bolin, *Die Funde römischer und byzantinischer Münzen im freien Germanien*, DAI (RGK) XIX 1930, pp. 86 ss.; id., *Der römische denar und Greshams Gesetz*, dans: *Congrès intern. de num.*, II, Paris 1957, pp. 577 ss.; Bernardi, o.c. p. 38.

²² S. Bolin, *Fynden av romerska mynt i det fria Germanien*, Lund 1926, pp. 269, 287; id., *Die Funde...*, p. 94, 101 ss., 108 ss., 128 ss., 136; id., *State*, p. 336 ss.

²³ Tac. *Germ.* 5; Petron. 43, 53, 117; Suet. *Vesp.* 13; L. Breglia, *Circolazione monetale ed aspetti di vita economica a Pompei* (dans: *Pompeiana. Raccolta di studi per il secondo centenario degli scavi di Pompei*, Napoli 1950, pp. 41 ss.; S. Mrozek, *Abundantia pecuniae. A propos de la richesse des affranchis à Rome*, *Historia* XXV 1976, pp. 122 ss.; id., *La thésaurisation de l'argent dans la Rome antique* (en polonais) *Filomata* 1980, pp. 95 ss.

²⁴ Plin. *NH* XVIII 6, 35; Tac. *Ann.* VI 19, 1; Suet. *Tib.* 49; F. B. Marsh, *The reign of Tiberius*, Oxford 1931, pp. 207 ss.; Mickwitz, *Geld...*, p. 30.

²⁵ Suet. *Tib.* 48; Dio *Cocc.* XLI 38, 1. Voir Nicolet, o.c. p. 1216.